



PROGRAMME

9h00 - 9h15 : Ouverture du colloque

Andrés ATENZA, vice-président
de l'association ERASME

9h15 - 10h15 : Introduction

Intervention de Yann LE BOSSÉ, professeur
titulaire à l'Université Laval (Québec) et
concepteur de l'approche « développement du
pouvoir d'agir des personnes et des collectifs ».

10h15 - 11h30 : Table Ronde

**"De la participation au développement du
pouvoir d'agir : quelle prise en compte dans
les organisations et les pratiques ? Regards
croisés"**

Intervenants : Dirigeants, acteurs du champ de
l'action sociale et médico-social et personnes
concernées.

- > **Michel BOUQUET :** Président Fédération
des Acteurs de la Solidarité Occitanie
- > **Dominique GILLOT :** Présidente de la
Fédération Générale des PEP, Membre
du CESE (Comité Économique et Social
Européen), ancienne Ministre
- > **Céline LIBINE :** Déléguée Conseil Régional
des Personnes Accueillies/Accompagnées
Occitanie
- > **Pierre SUC MELLA :** Directeur Général
adjoint en charge des politiques de
l'autonomie en faveur des personnes en
situation de handicap et des personnes
âgées au Conseil Départemental 31
- > **Emmanuelle BOURLIER :** Présidente
Toutes Voiles Dehors

11h30 - 12h30 : Temps d'échange

avec Yann LE BOSSÉ

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 - 16h00 : Table ronde et conférence

**"Mettre en œuvre le DPA-PC
(Développement du Pouvoir d'Agir des
Personnes et des Collectifs) : pratiques
et témoignages des professionnels et
personnes concernées"**

Intervenants :

- > Yann LE BOSSÉ
- > **Bernard DUTRIEUX** (licencié en travail
social, formateur en développement du
pouvoir d'agir)
- > Un représentant
de l'ARPEP Occitanie OPM
- > **David LADET :** Directeur ESSOR TOLOSAN
- > **Jérôme PELISSIER :** Éducateur spécialisé
- > **Françoise ROUSSELET :** Assistante sociale
- > **Arnaud PORTRON :** Personne concernée
et membre de l'ANDA DPA

16h00 : Clôture de la journée

Inscription en ligne (cliquez-ici)

Les inscriptions sont limitées et définitives à la réception du paiement.
Date de clôture des inscriptions et des paiements : 22/05/2023

